

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition
écologique, de la biodiversité et
des négociations internationales
sur le climat et la nature

Arrêté du 03 novembre 2025

fixant la composition du jury de l'examen professionnel d'accès au grade de chargé d'études documentaires principal du corps interministériel des chargé(e)s d'études documentaires, ouvert au titre de l'année 2026

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°98-188 du 19 mars 1998 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps de chargé(e)s d'études documentaires,

Vu l'arrêté interministériel du 24 août 2004 fixant les modalités de l'épreuve orale de l'examen professionnel et les règles relatives à la composition et au fonctionnement du jury pour l'accès au grade de chargé(e) d'études documentaires principal de 2^e classe du corps interministériel des chargé(e)s d'études documentaires,

Vu l'arrêté interministériel du 22 mai 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de l'examen professionnel d'accès au grade de chargé(e) d'études documentaires principal du corps interministériel des chargé(e)s d'études documentaires,

Sur proposition de la directrice des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature.

Arrête :

Article 1er

Le jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de chargé(e) d'études documentaires principal du corps interministériel des chargé(e)s d'études documentaires au titre de l'année 2026, est composé comme suit :

Président :

Monsieur Grégory PIERRESTEGUY, administrateur de l'État.

Membres :

Madame Cécile BOSQUIER-BRITTEN, chargée d'études documentaires principale, ministère des armées,

Madame Régine MATHERN-MESNIL, chargée d'études documentaires principale, ministère de l'Europe et des affaires étrangères,

Madame Isabelle PEREZ-BASTIÉ, chargée d'études documentaires principale, ministère de l'économie et des finances et de la souveraineté industrielle et numérique.

Article 2

En cas d'empêchement du président, Madame Régine MATHERN-MESNIL assurera la présidence du jury.

Article 3

La directrice des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 03 novembre 2025

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature,

Pour la ministre et par délégation

La cheffe du bureau des recrutements par concours

Nathalie LEYNAUD

2025.11.03 21:46:45